

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.14/135
15 décembre 1961
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Quatrième session
Addis-Abéba, février-mars 1962
Point 12 de l'ordre du jour provisoire

ACTIVITES D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA BANQUE
INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT
EN AFRIQUE

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. This is essential for ensuring the integrity of the financial data and for providing a clear audit trail.

2. The second part of the document outlines the various methods used to collect and analyze data. These methods include both qualitative and quantitative approaches, each with its own strengths and limitations.

3. The third part of the document provides a detailed overview of the results of the study. These results are presented in a clear and concise manner, allowing for easy interpretation and comparison with previous research.

4. The fourth part of the document discusses the implications of the findings and offers suggestions for future research. It is important to continue to explore these issues in depth, as they have significant implications for the field of study.

5. The fifth part of the document concludes the study and summarizes the key findings. It is hoped that this research will contribute to a better understanding of the subject matter and provide a foundation for further investigation.

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



65 13
Distr.
GENERALE
E/CN.14/135
15 décembre 1961
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Quatrième session
Addis-Abéba, février-mars 1962
Point 12 de l'ordre du jour provisoire

ACTIVITES D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA BANQUE
INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT
EN AFRIQUE

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is crucial for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. It highlights the need for consistent data collection procedures and the use of advanced analytical techniques to derive meaningful insights from the data.

3. The third part of the document focuses on the implementation of data-driven decision-making processes. It provides a detailed overview of the steps involved in identifying key performance indicators, setting targets, and regularly reviewing progress to ensure that the organization remains on track with its strategic goals.

ACTIVITES D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA BANQUE
INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Au cours de l'année écoulée, la Banque a continué à porter une attention croissante à la fourniture d'assistance technique et de services consultatifs à ses gouvernements membres, en tant que complément nécessaire et désirable de ses activités de prêt.

L'importance que la Banque attache à l'élaboration des programmes et à la préparation des projets de développement a été illustrée par la communication du Président de la Banque, devant la Réunion annuelle du Conseil d'Administration tenue à Vienne le 19 septembre 1961, annonçant la création, au sein de la Banque, d'un Service consultatif de Développement. Ce Service comprendra un groupe de conseillers hautement qualifiés en matière de développement, qui se tiendront sur demande à la disposition des pays membres pour leur fournir des conseils d'ordre économique et financier, notamment quant à la formulation et à l'exécution de programmes de développement. On espère que les pays d'Afrique bénéficieront particulièrement de la création de ce Service par la Banque. Dans sa déclaration, M. Black a fait observer : "La tâche du conseiller en matière de développement n'est pas d'essayer d'imposer des solutions, mais plutôt d'éclairer les gouvernements dans les décisions qu'ils ont à prendre pour s'acheminer vers l'expansion économique. Comptant parmi son personnel un tel groupe de conseillers, la Banque sera à même de répondre plus rapidement aux demandes légitimes qu'elle reçoit en ce qui concerne les conseillers et autres spécialistes de l'assistance technique."

Un résumé des activités passées de la Banque en matière d'assistance technique en Afrique a été présenté dans l'exposé préparé pour la troisième session de la Commission économique pour l'Afrique. Ce document décrit la poursuite de ces activités au cours de l'année écoulée.

Représentant spécial

Le 1er janvier 1961, la Banque créa le poste de Représentant spécial pour l'Afrique en vue d'assurer la liaison avec les différents gouvernements et expliquer les objectifs et les modes de fonctionnement de la Banque et de ses organisations affiliées, la Société Financière internationale et l'Association internationale de Développement, à la fois dans les domaines des investissements de capitaux et d'assistance technique. M. Leonard Rist, autrefois Directeur du Service des études économiques de la Banque, a été nommé à ce poste. M. Rist est attaché à Washington, mais passe une grande partie de son temps à voyager en Afrique. Bien que ses fonctions s'appliquent à toute l'Afrique, il se préoccupera principalement des pays jeunes et des territoires moins évolués de la région.

Missions d'évaluation générale

Dans le cadre de sa politique visant à prêter assistance dans le domaine de la planification économique, la Banque a organisé plusieurs missions d'évaluation générale en Afrique. Ces missions sont destinées à réaliser une étude complète des principaux secteurs économiques d'un pays, afin d'évaluer les ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose pour assurer son futur développement économique. Le rôle de ces missions dans chaque pays intéressé comprendra en général les points suivants :

- 1) l'orientation la plus salubre à donner aux investissements, avec des recommandations spécifiques quant aux priorités d'affectation des capitaux parmi les différents secteurs économiques et parmi les différents types de programmes dans chaque secteur;
- 2) mesures financières et fiscales nécessaires pour favoriser et maintenir la mise en oeuvre d'un programme de développement;

- 3) mesures destinées à encourager les investissements et les activités connexes de développement dans le secteur économique privé;
- 4) autres mesures et politiques visant à mobiliser les ressources humaines et matérielles au service du pays en vue de la réalisation d'objectifs de développement.

La mission d'évaluation envoyée au Tanganyika, ayant à sa tête William Stevenson, Président de l'Université Oberlin, comptait neuf experts en matière d'économie politique, production agricole, commerce et industrie, économie agricole, ressources minières, transports et communications, et ressources hydrographiques. Le rapport de cette mission a été publié au début de 1961 et a fait l'objet d'une large diffusion au sein du Gouvernement, en vue de servir de référence générale et de base aux études sur le développement et à l'élaboration de programmes qui seront entreprises dans l'avenir.

La mission de l'Ouganda, dirigée par Edward S. Mason, Professeur d'Économie politique internationale à l'Université Harvard, a terminé ses travaux au cours de l'année; elle comptait des experts en matière de production agricole, économie agricole, industrie et énergie, transports, éducation, santé publique et économie politique. Le rapport de cette mission a été préparé et examiné par le Gouvernement. Sa publication officielle est prévue pour le début de 1962.

À la demande des Gouvernements du Kenya et du Royaume-Uni, la Banque a organisé une mission d'évaluation générale au Kenya. La Mission est dirigée par le Général Edmond H. Leavey, ancien Président et Président du Conseil d'Administration de la Société internationale des Téléphones et Télégraphes; elle compte des experts en matière de production agricole, d'économie agricole, d'éducation, d'industrie, d'économie fiscale, d'élevage, de transports, et d'économie politique. La mission a entrepris ses travaux au Kenya en septembre 1961 et doit rentrer à Washington pour préparer son rapport au début de 1962.

Conseillers

La Banque continue à tenir à la disposition du Gouvernement du Nigeria - en payant son salaire - un membre expert de son personnel pour remplir le rôle de conseiller économique auprès du Gouvernement. Dans ce poste, il est responsable non pas à l'égard de la Banque, mais exclusivement vis-à-vis du Gouvernement du Nigeria. Au cours de l'année, la Banque a supprimé le poste de Représentant local de la Banque à Addis-Abéba et a fermé les bureaux de la Banque en Ethiopie.

Recrutement d'Experts

La Banque a continué à fournir son assistance, partout où elle a estimé qu'il en était particulièrement de son ressort, en recommandant à ses gouvernements membres l'emploi d'experts compétents dans des fonctions exécutives ou consultatives. Au cours de l'année, cette aide s'est traduite, par exemple, par la recommandation de candidats au poste de Directeur de la Banque de Développement en Ethiopie.

Programmes de formation

En vue d'offrir une formation solide en matière de préparation et d'exécution des programmes de développement économique, la Banque a continué à gérer l'Institut de Développement économique. Cet établissement destiné aux hauts fonctionnaires des pays membres de la Banque qui sont chargés de la préparation et de l'exécution des programmes et projets de développement de leur pays, est actuellement dans sa septième session annuelle. Au cours de ces sessions, il a compté 26 participants de 10 pays et territoires d'Afrique, et la promotion actuelle inclut trois participants de pays africains.

En outre, la Banque a offert des programmes de formation spécialisée à quatre autres fonctionnaires de pays africains.

Etablissements de Développement

La Banque et la Société Financière internationale fournissent sur demande conseils et assistance aux banques de développement et aide aussi les pays membres en les conseillant quant à la création de banques de développement. Cette année, la Banque a examiné la Charte de la Banque de Développement du Soudan et présenté ses observations à ce sujet.

Projets du Fonds spécial des Nations Unies

Dans le cadre de son étroite et active coopération avec le Fonds spécial des Nations Unies, la Banque joue le rôle d'agent d'exécution pour l'enquête relative aux barrages sur le Niger au Nigeria. Le rapport des consultants a été terminé récemment et est à l'étude auprès de la Banque. Les études de préinvestissement du Fonds spécial peuvent être d'une grande utilité lors de l'étude des possibilités de prêts de la part de la Banque internationale ou d'autres banquiers.

1950

1951

1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

1970

1971

1972

1973

1974

1975

1976

1977

1978

1979

1980

1981

1982

1983

1984

1985

1986

1987

1988

1989

1990

1991

1992

1993

1994

1995

1996

1997

1998

1999

2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

2007

2008

1950

1951

1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

1970

1971

1972

1973

1974

1975

1976

1977

1978

1979

1980

1981

1982

ACTIVITES D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA BANQUE
INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Au cours de l'année écoulée, la Banque a continué à porter une attention croissante à la fourniture d'assistance technique et de services consultatifs à ses gouvernements membres, en tant que complément nécessaire et désirable de ses activités de prêt.

L'importance que la Banque attache à l'élaboration des programmes et à la préparation des projets de développement a été illustrée par la communication du Président de la Banque, devant la Réunion annuelle du Conseil d'Administration tenue à Vienne le 19 septembre 1961, annonçant la création, au sein de la Banque, d'un Service consultatif de Développement. Ce Service comprendra un groupe de conseillers hautement qualifiés en matière de développement, qui se tiendront sur demande à la disposition des pays membres pour leur fournir des conseils d'ordre économique et financier, notamment quant à la formulation et à l'exécution de programmes de développement. On espère que les pays d'Afrique bénéficieront particulièrement de la création de ce Service par la Banque. Dans sa déclaration, M. Black a fait observer : "La tâche du conseiller en matière de développement n'est pas d'essayer d'imposer des solutions, mais plutôt d'éclairer les gouvernements dans les décisions qu'ils ont à prendre pour s'acheminer vers l'expansion économique. Comptant parmi son personnel un tel groupe de conseillers, la Banque sera à même de répondre plus rapidement aux demandes légitimes qu'elle reçoit en ce qui concerne les conseillers et autres spécialistes de l'assistance technique."

Un résumé des activités passées de la Banque en matière d'assistance technique en Afrique a été présenté dans l'exposé préparé pour la troisième session de la Commission économique pour l'Afrique. Ce document décrit la poursuite de ces activités au cours de l'année écoulée.

Représentant spécial

Le 1er janvier 1961, la Banque créa le poste de Représentant spécial pour l'Afrique en vue d'assurer la liaison avec les différents gouvernements et expliquer les objectifs et les modes de fonctionnement de la Banque et de ses organisations affiliées, la Société Financière internationale et l'Association internationale de Développement, à la fois dans les domaines des investissements de capitaux et d'assistance technique. M. Leonard Rist, autrefois Directeur du Service des études économiques de la Banque, a été nommé à ce poste. M. Rist est attaché à Washington, mais passe une grande partie de son temps à voyager en Afrique. Bien que ses fonctions s'appliquent à toute l'Afrique, il se préoccupera principalement des pays jeunes et des territoires moins évolués de la région.

Missions d'évaluation générale

Dans le cadre de sa politique visant à prêter assistance dans le domaine de la planification économique, la Banque a organisé plusieurs missions d'évaluation générale en Afrique. Ces missions sont destinées à réaliser une étude complète des principaux secteurs économiques d'un pays, afin d'évaluer les ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose pour assurer son futur développement économique. Le rôle de ces missions dans chaque pays intéressé comprendra en général les points suivants :

- 1) l'orientation la plus salubre à donner aux investissements, avec des recommandations spécifiques quant aux priorités d'affectation des capitaux parmi les différents secteurs économiques et parmi les différents types de programmes dans chaque secteur;
- 2) mesures financières et fiscales nécessaires pour favoriser et maintenir la mise en oeuvre d'un programme de développement;

- 3) mesures destinées à encourager les investissements et les activités connexes de développement dans le secteur économique privé;
- 4) autres mesures et politiques visant à mobiliser les ressources humaines et matérielles au service du pays en vue de la réalisation d'objectifs de développement.

La mission d'évaluation envoyée au Tanganyika, ayant à sa tête William Stevenson, Président de l'Université Oberlin, comptait neuf experts en matière d'économie politique, production agricole, commerce et industrie, économie agricole, ressources minières, transports et communications, et ressources hydrographiques. Le rapport de cette mission a été publié au début de 1961 et a fait l'objet d'une large diffusion au sein du Gouvernement, en vue de servir de référence générale et de base aux études sur le développement et à l'élaboration de programmes qui seront entreprises dans l'avenir.

La mission de l'Ouganda, dirigée par Edward S. Mason, Professeur d'Economie politique internationale à l'Université Harvard, a terminé ses travaux au cours de l'année; elle comptait des experts en matière de production agricole, économie agricole, industrie et énergie, transports, éducation, santé publique et économie politique. Le rapport de cette mission a été préparé et examiné par le Gouvernement. Sa publication officielle est prévue pour le début de 1962.

A la demande des Gouvernements du Kenya et du Royaume-Uni, la Banque a organisé une mission d'évaluation générale au Kenya. La Mission est dirigée par le Général Edmond H. Leavey, ancien Président et Président du Conseil d'Administration de la Société internationale des Téléphones et Télégraphes; elle compte des experts en matière de production agricole, d'économie agricole, d'éducation, d'industrie, d'économie fiscale, d'élevage, de transports, et d'économie politique. La mission a entrepris ses travaux au Kenya en septembre 1961 et doit rentrer à Washington pour préparer son rapport au début de 1962.

Conseillers

La Banque continue à tenir à la disposition du Gouvernement du Nigeria - en payant son salaire - un membre expert de son personnel pour remplir le rôle de conseiller économique auprès du Gouvernement. Dans ce poste, il est responsable non pas à l'égard de la Banque, mais exclusivement vis-à-vis du Gouvernement du Nigeria. Au cours de l'année, la Banque a supprimé le poste de Représentant local de la Banque à Addis-Abéba et a fermé les bureaux de la Banque en Ethiopie.

Recrutement d'Experts

La Banque a continué à fournir son assistance, partout où elle a estimé qu'il en était particulièrement de son ressort, en recommandant à ses gouvernements membres l'emploi d'experts compétents dans des fonctions exécutives ou consultatives. Au cours de l'année, cette aide s'est traduite, par exemple, par la recommandation de candidats au poste de Directeur de la Banque de Développement en Ethiopie.

Programmes de formation

En vue d'offrir une formation solide en matière de préparation et d'exécution des programmes de développement économique, la Banque a continué à gérer l'Institut de Développement économique. Cet établissement destiné aux hauts fonctionnaires des pays membres de la Banque qui sont chargés de la préparation et de l'exécution des programmes et projets de développement de leur pays, est actuellement dans sa septième session annuelle. Au cours de ces sessions, il a compté 26 participants de 10 pays et territoires d'Afrique, et la promotion actuelle inclut trois participants de pays africains.

En outre, la Banque a offert des programmes de formation spécialisée à quatre autres fonctionnaires de pays africains.

Etablissements de Développement

La Banque et la Société Financière internationale fournissent sur demande conseils et assistance aux banques de développement et aide aussi les pays membres en les conseillant quant à la création de banques de développement. Cette année, la Banque a examiné la Charte de la Banque de Développement du Soudan et présenté ses observations à ce sujet.

Projets du Fonds spécial des Nations Unies

Dans le cadre de son étroite et active coopération avec le Fonds spécial des Nations Unies, la Banque joue le rôle d'agent d'exécution pour l'enquête relative aux barrages sur le Niger au Nigeria. Le rapport des consultants a été terminé récemment et est à l'étude auprès de la Banque. Les études de préinvestissement du Fonds spécial peuvent être d'une grande utilité lors de l'étude des possibilités de prêts de la part de la Banque internationale ou d'autres banquiers.

1950

Journal of the American Medical Association

Volume 141, Number 1, July 1950

Published Weekly, except on Wednesdays

Subscription prices: Single copies, 15¢; 1 year, \$15.00; 3 years, \$45.00. Payment in advance. All rates include postage. Second-class postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices. Postmaster: Send address changes in Chicago, Ill., to JOURNAL OF THE AMERICAN MEDICAL ASSOCIATION, 535 N. Dearborn St., Chicago 10, Ill. Outside Chicago, Ill., to JOURNAL OF THE AMERICAN MEDICAL ASSOCIATION, 535 N. Dearborn St., Chicago 10, Ill.